

Burundi/Elections : Rwasa affirme avoir produit les preuves d'une fraude massive

RFI, 29-05-2020 PrÃ©sidentielle au Burundi : le CNL dÃ©pose un recours devant la Cour constitutionnelle ArrivÃ© deuxiÃªme du scrutin avec 24% des voix, Agathon Rwasa, le prÃ©sident du parti, affirme avoir produit des preuves qu'il y a eu une fraude massive lors de lâ€™Ã©lection du 20 mai. Une Ã©lection qui a vu la victoire du candidat du parti au pouvoir, le candidat Ndayishimiye. Agathon Rwasa a pourtant dit Ã plusieurs reprises ne se faire guÃ©re d'illusions sur lâ€™issue de la procÃ©dure.

ThÃ©rence Manirambona, porte-parole du CNL : « Nous avons prÃ©fÃ©rÃ© utiliser cette voie qui est la plus sÃ©rieuse, car le mÃ©canisme est prÃ©vu pour rÃ©gler tout contentieux Ã©lectoral et c'est bel et bien la Cour constitutionnelle qui il faut s'adresser en premier lieu et nous avons fournis toutes les preuves qui dÃ©montrent Ã satisfaction la fraude massive qui a Ã©maillÃ© le scrutin du 20 mai 2020. Alors nous espérons que cette Cour va se prononcer lâ€™dessus et va tenir en considÃ©ration toutes les preuves fournies pour montrer que les rÃ©sultats qui ont Ã©tÃ© proclamÃ©s ne collaient pas avec le choix du peuple burundais. »

Ã

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});